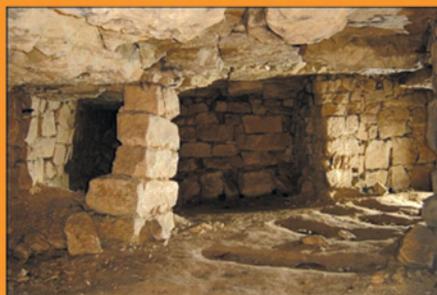


Dans la Marne, les matériaux de construction sont aussi variés que les paysages. On bâtissait en général avec la matière première que l'on trouvait sous ses pieds, ce qui se traduisait par une multitude de carrières locales et **une grande variété de pierres de différentes natures** utilisées en parement et/ou en pierre de taille :

On bâtit avec les matériaux locaux

| Pierre | Parement | Pierre de taille |
|---------------------|----------|------------------|
| Savonnière | X | X |
| Pierre de Courville | X | X |
| Craie | X | X |
| Grès | X | |
| Faloise | X | X |
| Gaize | X | |
| Euville | X | X |
| Dom le Mesnil | X | X |



Carrière locale

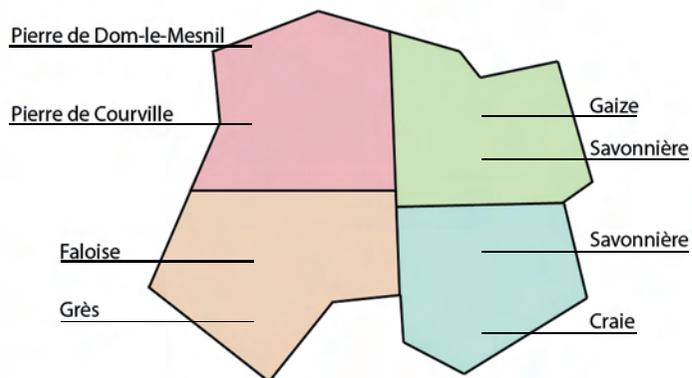


Schéma de répartition des différents types de pierre principalement employés selon les territoires

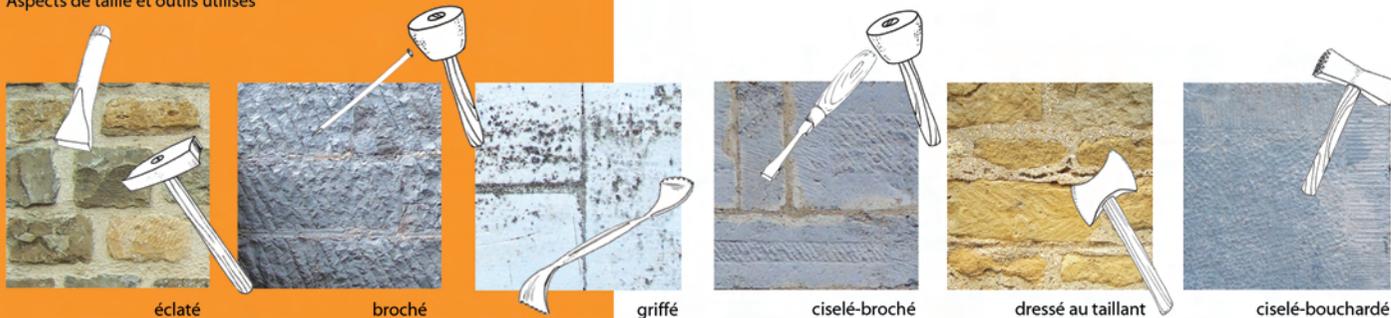
Les carrières de pierres marnaises ne sont plus exploitées. En restauration, **les pierres de substitution doivent s'apparenter aux pierres locales** (nature, couleur, grain, dureté, moulure et aspect de finition).

Utilisez :

- la pierre de **Jaumont** pour remplacer la pierre de Dom-le-Mesnil,
- la **Savonnière** pour remplacer la gaize
- la pierre de **Saint Maximin** pour la pierre de Courville
- la pierre de **Tervoux ou/et Tercé** pour remplacer la craie
- la pierre d'**Euville** pour remplacer la Faloise

L'utilisation de pierres de récupération peut également être une bonne alternative, à condition de trouver des pierres de même nature.

Aspects de taille et outils utilisés



Les techniques de nettoyage à l'eau sous haute pression, par sablage, à la ponceuse, au chemin de fer ou à la brosse métallique sont à proscrire. **Elles détruisent la couche naturelle protectrice de la pierre** (le calcin) et favorisent la dégradation rapide du parement.



Préférez le nettoyage par pulvérisation d'eau claire **à basse pression** (<3 bars) et le brossage à la brosse douce (chiendent, nylon).

Les ragréages sont à réaliser au mortier de chaux hydraulique teinté dans la masse de la pierre. Lorsque les lacunes sont importantes, les ragréages **doivent être armés** de cuivre, de laiton ou d'inox (métaux non ferreux), afin d'éviter leur éclatement.

Dans ce dernier cas privilégiez **les griffes, qui doivent être réalisées avec la même pierre ou à défaut avec une pierre de substitution** présentant les caractéristiques de la pierre en place (nature, couleur, dureté, grain). Les goujons doivent être en cuivre, en laiton ou en inox.





Le patrimoine ne se résume pas seulement aux églises et aux châteaux, c'est aussi toute la diversité des paysages, des villes et des villages dont l'architecture reflète l'histoire, la nature du sol, les savoir-faire...

Pour préserver cette diversité et éviter la banalisation de notre cadre de vie, chaque projet de construction ou de rénovation doit être pensé en fonction de son contexte. Le projet doit s'intégrer harmonieusement dans son environnement bâti et paysager, y compris à travers des formes contemporaines.

Ministère de la culture et de la communication

Direction régionale des affaires culturelles
de **Champagne-Ardenne**

Service territorial de l'architecture
et du patrimoine de la **Marne**

38 rue Cérès
51100 Reims

Téléphone : 03.26.47.74.39

Télécopie : 03.26.50.01.93

Courriel : sdap.mame@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Champagne-Ardenne



Pour vous aider et vous conseiller dans vos projets, le service territorial d'architecture et du patrimoine est à votre disposition. Le standard est ouvert du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30 (accueil du public sur rendez-vous).

